

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce onzième jour de novembre deux mille treize (11-11-2013) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption du procès-verbal

3. Lecture du discours du maire

4. Correspondance

5. Trésorerie

6. Adoption des comptes fournisseurs

7. Engagements de crédits – Novembre 2013

8. Transfert budgétaire

9. Transfert du fonds de la Corporation récréo-touristique de Saint-Étienne au fonds de parc

10. Nomination du maire suppléant

11. Nomination du représentant du conseil municipal - Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec et de la Mauricie

12. Nomination des représentants du conseil municipal - Comité consultatif d'urbanisme

13. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2014

14. Prolongation du délai de déboursement du financement temporaire – Règlement numéro 417-2013 (Rues des Seigneurs et des Gouverneurs - Phase V)

15. Dépôt de la liste des taxes impayées

16. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte

17. Route verte – Demande d'aide financière et approbation du rapport financier 2013

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

18. Modification de la résolution numéro 2013-08-319 - Acquittance à l'échéance de l'obligation – Série CH Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE)
 19. Inscription – Formations Qualitemps – Le logiciel Excel à votre service
 20. Changement à l'entente contractuelle - BPR-Infrastructure inc. - Fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux - Réfection de la rue Saint-Joseph – Avenant n°1
 21. Résiliation du contrat de fourniture de sel de déglacage
 22. Octroi de contrat – Sel de déglacage
 23. Octroi de contrat – Fourniture et plantation d'arbres – Boulevard de La Gabelle
 24. Octroi de contrat – Fourniture de mobilier – Salle du photocopieur
 25. Octroi de contrat – Déneigement des bornes-fontaines sèches et autres – saison 2013-2014
 26. Octroi de contrat – Entretien de la piste de ski de fond
 27. Octroi de contrat – Déneigement de l'édifice municipal et de la caserne pour la saison 2013-2014
 28. Octroi de contrat – Finition extérieure de l'hôtel de ville
 29. Octroi de contrat – Infoteck - Mise à jour du serveur – Ajout disque dur externe pour copie de sauvegarde.
 30. Octroi de contrat – PG Solutions – Gestion de carte JMap – Usager supplémentaire
 31. Autorisation à demander des soumissions pour l'entretien des espaces paysagers municipaux
 32. Autorisation à demander des soumissions pour l'acquisition d'un groupe électrogène (génératrice)
 33. Autorisation de signataires – Entente intermunicipale entre la Ville de Shawinigan et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès relative à l'entraide sur la sécurité incendie de Shawinigan
 34. Embauche des chauffeurs – Déneigement, saison 2013-2014
 35. Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Gilbert Bournival à l'égard du lot 2 544 701 du cadastre du Québec
 36. Demande à la MRC de Maskinongé – Modification des zones prioritaires dans le schéma d'aménagement – Ajout du secteur des rues Lefebvre et Lafond
 37. Autorisation à défrayer les coûts - Impression et distribution du questionnaire pour la Politique Familles-Aînés
 38. Cession d'un droit de passage - Sentier motoneige – 2013 à 2016
 39. Entente loisirs et sports – Subvention pour l'infrastructure de l'aréna – Municipalité de Saint-Boniface - 2012-2013
 40. Autorisation d'un signataire – Convention de stage - Embauche d'un stagiaire en loisir
 41. Programme Emplois d'été Canada 2014
 42. Affaires diverses
 - 42.1 Motion de félicitations – Les Caprices de Fanny
 - 42.2 Motion de félicitations – Association de soccer de St-Étienne-des-Grès
- Période de questions
43. Clôture de la séance

2013-11-411

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

M. le maire souhaite la bienvenue aux gens présents. Il félicite M. Nicolas Gauthier pour sa réélection lors de l'élection municipale du 3 novembre 2013. Il profite de

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

l'occasion pour remercier au nom de tous les membres du conseil la population pour la confiance qui leur est témoignée et pour la rassurer qu'ils continuent d'appliquer la même rigueur dans leur gestion que par le passé.

Il fait mention que le nouveau rôle triennal d'évaluation pour les années 2014, 2015 et 2016 a été déposé. Il explique que l'augmentation moyenne est de 30 % et qu'une révision des taux de taxes s'imposera en fonction des revenus nécessaires.

Il félicite le restaurant Les Caprices de Fanny pour avoir remporté le prix «Traiteur – restaurant incontournable à visiter» lors du Gala des Gens de la terre & Saveurs de la Mauricie tenue à Shawinigan, le 26 octobre dernier et l'Association de soccer de Saint-Étienne pour avoir reçu le prix «Association de l'année – 2013» de l'Association régionale de soccer de la Mauricie.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption du procès-verbal

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

2013-11-412

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2013 soit et est adopté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Lecture du discours du maire



Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

1230, rue Principale
Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0
Téléphone : 819 299-3832
Télécopieur : 819 535-1246
Courriel : saint-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca
Page WEB : www.mun-stedg.qc.ca

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mesdames, Messieurs,
Membres du conseil,
Chers concitoyens, concitoyennes,

Bonsoir,

En tant que maire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité, conformément à l'article 955 du *Code municipal*, ce rapport traite des éléments suivants :

- ☐ les derniers états financiers et le dernier rapport des vérificateurs;
- ☐ les réalisations de 2013
- ☐ les indications préliminaires aux états financiers de l'exercice en cours
- ☐ les orientations générales du budget 2014 et du programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016.

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

De plus, en vertu de l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire d'une municipalité où un règlement sur la rémunération des élus est en vigueur, doit faire état dans son rapport annuel de la rémunération et des allocations de dépenses versées aux membres du conseil par la municipalité, un organisme mandataire de celle-ci ou un organisme supramunicipal.

Le maire doit également déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus depuis la dernière séance du Conseil au cours de laquelle le maire a fait rapport de la situation financière, de même que les contrats de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$. Cette liste doit indiquer, pour chaque contrat, le nom du cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat.

1. LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS ET LE DERNIER RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

1.1 Les derniers états financiers

En 2012, le résultat des opérations des activités financières, après affectations, s'est soldé par un excédent net favorable de 293 036 \$. Au 31 décembre 2012, l'avoir des contribuables se chiffrait à 10 491 403 \$ ainsi réparti :

- ⇒ un surplus accumulé non affecté de 653 891 \$
- ⇒ un surplus accumulé affecté à l'égout de 39 559, plan d'aménagement 11 238 \$, service de la dette-puits # 6 101 550 \$
- ⇒ des fonds réservés de 489 977 \$
- ⇒ un investissement net dans les éléments à long terme pour 10 181 313 \$
- ⇒ des montants à pourvoir de (895 \$)
- ⇒ le financement des investissements en cours pour (985 230 \$).

Au 31 décembre 2012, l'endettement net à long terme de la municipalité était de 6 285 742 \$, par rapport à une richesse foncière 2012 (rôle déposé le 13 septembre 2011) de 222 415 700 \$ représentant ainsi un ratio de 2.83 %.

En ajoutant à l'endettement à long terme de la municipalité, la quote-part dans la dette à long terme consolidée de la MRC de Maskinongé de 1 231 156 \$, nous obtenons ainsi, un endettement total net à long terme de 7 516 898 \$ au 31 décembre 2012. Ainsi, l'endettement total à long terme par rapport à la richesse foncière 2012 représente un ratio de 3.38 %.

1.2 Le rapport des vérificateurs 2012

Le rapport annuel des vérificateurs pour l'exercice clôturant le 31 décembre 2012 a été émis sans réserve. Ce même rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et de ses flux de trésorerie, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

2. LES RÉALISATIONS 2013

Voici les dépenses en immobilisations et travaux majeurs réalisés en 2013 :

- ❖ finalisation des travaux de rénovation du nouvel hôtel de ville et déménagement
- ❖ réfection de la rue Saint-Joseph
- ❖ réfection de la rue Principale Sud

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

- ❖ mise en place du programme d'économie d'eau potable
- ❖ achat d'un véhicule utilitaire
- ❖ achat de fourches pour la chargeuse
- ❖ prolongement du développement domiciliaire rues des Seigneurs et des Gouverneurs
- ❖ achat d'une niveleuse pour le terrain de baseball
- ❖ nettoyage des routes de rinçage du réseau de distribution d'eau potable et la vérification des bornes d'incendie
- ❖ nettoyage de tous les puisards
- ❖ vente de l'ancien hôtel de ville
- ❖ réfection de la toiture de l'hôtel de ville
- ❖ réalisation des plans et devis pour la réfection des salles de toilette, cuisine et salle de réunion de la salle communautaire
- ❖ installation du parcours santé au parc Réal-Saint-Onge
- ❖ installation d'un module de jeux au terrain de soccer
- ❖ plantation d'arbres au parc du Domaine Lavoie
- ❖ plantation d'arbres boulevard de la Gabelle (sortie 202)
- ❖ renouvellement de la convention collective des pompiers

Quant aux règlements d'urbanisme et au Plan d'urbanisme, ils sont actuellement en vérification de leur conformité avec le schéma d'aménagement à la MRC de Maskinongé.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES

L'analyse des revenus et des dépenses relativement aux activités financières pour l'année 2013 nous permet d'anticiper un surplus. La municipalité administre un budget de plus de 5,8 millions de dollars, un surplus permet ainsi d'accumuler les sommes nécessaires au financement de certaines immobilisations (infrastructures, etc.) sans utiliser la dette à long terme.

Au 31 décembre 2012, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès avait une dette à long terme de 6 285 742 \$, incluant les dettes attribuables aux différents développements domiciliaires qui constituent des taxes de secteur. Compte tenu des paiements effectués pour abaisser cette dette au cours de l'exercice, le solde au 31 décembre 2013 devrait se chiffrer à 5 850 183 \$. Cependant, nous avons procédé à l'émission des emprunts à long terme suivants : hôtel de ville pour un montant de 1 000 000 \$, la portion provinciale de la TECQ pour un montant de 321 700 \$ et pour la finalité du projet de mise aux normes de l'eau potable pour un montant de 209 500 \$ ce qui représente un total de 1 531 200 \$. Ce qui portera en fait la dette à long terme au 31 décembre 2013 à 7 381 383 \$.

4. ORIENTATIONS DU BUDGET 2014

- a) réfection de l'avenue Saint-Thomas-de-Caxton
- b) réfection du boulevard de la Gabelle
- c) réaménagement des toilettes de la salle communautaire
- d) installation de la télémétrie pour les systèmes d'eau potable et d'eaux usées
- e) nouveau pavillon au parc Les Grès
- f) décontamination du terrain de l'ancien garage / caserne
- g) renouvellement de la convention collective des pompiers

5. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2014-2015-2016

Le programme triennal d'immobilisations mettra de nouveau l'accent sur la réfection des infrastructures selon le plan d'intervention des infrastructures municipales. Une

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

somme d'environ 2 500 000 \$ sera investie en 2014 et de 400 000 \$ en 2015 et 2016 afin d'améliorer notre réseau routier, nos bâtiments et nos infrastructures souterraines et celles reliées à l'aqueduc et à l'épuration des eaux usées.

6. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le règlement 211 et ses amendements, établissent la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès pour 2013 ainsi qu'il suit :

a) Municipalité Saint-Étienne-des-Grès

	Rémunération / an	Allocation des dépenses / an	Traitement total
Maire	13 205 \$	6 602 \$	19 807 \$
Conseiller	4 402 \$	2 200 \$	6 602 \$

* La rémunération et l'allocation des dépenses d'un membre du conseil sont indexées annuellement selon l'indice des prix à la consommation IPC Canada.

b) Municipalité régionale de comté de Maskinongé

Rémunération de base pour les membres de la M.R.C. de 4 845, 00 \$ par année.
Un montant de 133,71 \$ est alloué aux membres présents pour chaque réunion.
Les déplacements sont remboursés pour les séances non rémunérées.

c) Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

Le représentant de la municipalité reçoit 409,20 \$ de base et 204,60 \$ en allocation de dépenses pour chaque réunion.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Robert Landry, maire
Richard St-Pierre, conseiller
Jocelyn Isabelle, conseiller
Francine Boulanger, conseillère
Marc Bastien, conseiller
Nicolas Gauthier, conseiller
Gaëtan Léveillé, conseiller

7. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

**Liste des contrats de plus de 25 000 \$
(Période du 1^{er} novembre 2012 au 31 octobre 2013)**

Objet du contrat	Contractant	Montant
Assurance collective	Croix-Bleue Québec	67 856 \$
Assurances générales et véhicules	Groupe Ultima	92 821 \$
Sûreté du Québec	Ministre des Finances	379 500 \$
Contrat cueillette des ordures	COOP Collecte Transport	126 783 \$
Quotes-parts et vidange des fosses septiques	MRC de Maskinongé	526 232 \$
Sel déglacant	Sel Frigon	27 032 \$

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

Réfection rue Saint-Joseph	André Bouvet Ltée	542 332 \$
Honoraires professionnels – Surveillance travaux rue Saint-Joseph	BPR-Infrastructure inc	42 021 \$
Remplacement des conduites d'aqueduc sur la rue Principale et asphaltage rue Principale Sud	Construction et Pavage Boisvert	540 277 \$
Bibliothèque	CRSBP du Centre-du-Québec et de la Mauricie	25 217 \$
Entretien des espaces verts et de Loisirs	Les Entreprises d'espaces verts Stéphanais inc.	60 531 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Banque Royale du Canada	446 909 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie	39 239 \$
Remboursements règlements d'emprunt	Financière Banque Nationale	110 846 \$
Déplacement poteaux – rue Saint-Joseph	Hydro-Québec	45 277 \$
Prolongement des rues des Seigneurs et des Gouverneurs	Maskimo Construction inc.	353 408 \$
Honoraires professionnels – Surveillance travaux rues des Seigneurs et des Gouverneurs	Pluritec Ltée	25 855 \$
Rénovation de l'hôtel de ville	Rénovation Guy Lord inc.	246 972 \$
Huile à chauffage et carburant	Pétroles Deshaies	41 006 \$
Ordures	WM Québec inc.	257 468 \$

En conclusion, c'est tous ensemble que nous pouvons accomplir de belles et grandes choses. Donc, un grand merci à mes collègues, à toute l'équipe municipale, à tous nos bénévoles, qui individuellement ou par le biais d'organismes, font de Saint-Étienne-des-Grès une communauté fière et dynamique où il fait bon vivre.

Merci de votre attention.

Robert Landry, maire

4. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2013-11-11 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2013-11-413

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2013-11-11.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Trésorerie

La secrétaire-trésorière adjointe dépose au conseil les deux états comparatifs de revenus et de dépenses prévus à l'article 176.4 C.M., tels que préparés par la secrétaire-trésorière adjointe.

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

6. Adoption des comptes fournisseurs

2013-11-414

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver :

- les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 octobre 2013* totalisant 262 603,80 \$.
- les comptes à payer au *31 octobre 2013* au montant de 165 207,01 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Inspec-Sol inc.- Honoraires professionnels – Contrôle qualitatif des matériaux – Travaux de voirie rue Principale

2013-11-415

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Inspec-Sol inc. de la facture numéro 166669 au montant de 2 661,67 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux lors des travaux de voirie sur la rue Principale, pour la période se terminant le 1^{er} septembre 2013. (rés. 2013-07-283)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Pluritec ltée- Honoraires professionnels – Surveillance chantier et bureau – Développement domiciliaire prolongement rues des Seigneurs et des Gouverneurs – Phase V

2013-11-416

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Pluritec ltée de la facture numéro 12112-05 de 20 695,50 \$, taxes incluses, représentant les honoraires professionnels pour la surveillance de chantier et de bureau pour la période se terminant le 31 août 2013 (rés. 2013-04-176)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

André Bouvet ltée – Réfection de la rue Saint-Joseph — Décompte no 3 - Réception provisoire des ouvrages

CONSIDÉRANT que la firme de génie-conseil BPR-Infrastructure inc. a procédé à des vérifications en cours d'exécution des travaux de réfection de la rue Saint-Joseph, effectués par l'entreprise André Bouvet ltée ;

CONSIDÉRANT que la firme BPR confirme que les travaux inscrits aux bordereaux d'exécution en date du 5 septembre 2013, ont tous été réalisés par l'entrepreneur selon les conditions du contrat, exception faite des malfaçons et des ouvrages

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

inachevés qui pourraient se présenter avant la délivrance du certificat de réception définitive des ouvrages;

2013-11-417

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la réception provisoire des ouvrages de réfection de la rue Saint-Joseph, effectués par l'entreprise André Bouvet ltée;

Il est également résolu, suite à la recommandation de la firme BPR d'autoriser le paiement à André Bouvet ltée, de la facture numéro 6382 de 30 129,57 \$, taxes incluses, représentant le décompte n° 3 et de libérer ainsi 5% de la retenue de garantie;

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution.

Il est de plus résolu que les sommes engagées soient prélevées à même la subvention dans le cadre du transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ). (rés. 2013-04-160)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Environnement MCM inc. – Honoraires professionnels – Ouvrages d'assainissement des eaux et eau potable – Assistance technique et compagnonnage

2013-11-418

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Environnement MCM inc., des factures F13-2841, F13-2842 et F13-2862 aux montants respectifs de 981,89 \$, 413,91 \$ et 305,83 \$, pour un total de 1 701,63 \$, taxes incluses, représentant des honoraires professionnels pour assistance technique, compagnonnage et formation relatifs aux ouvrages d'assainissement des eaux et eau potable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MRC de Maskinongé — Service technique – Bouclage rue Saint-Honoré

2013-11-419

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la MRC de Maskinongé de la facture numéro 3FD000266 de 137,50 \$, représentant des honoraires professionnels pour le service technique dans le cadre des travaux de bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

MRC de Maskinongé — Surveillance pavage rue Principale

2013-11-420

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la MRC de Maskinongé de la facture numéro FD000268 de 112,50 \$, représentant des honoraires professionnels pour la surveillance des travaux de pavage de la rue Principale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

MRC de Maskinongé — Location station totale (GPS)

2013-11-421

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la MRC de Maskinongé de la facture numéro FD000287 de 549,88 \$, pour la location d'une station totale dans le cadre du projet des travaux de bouclage de la rue Saint-Honoré.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Groupe Qualitas inc.- Honoraires professionnels – Surveillance chantier et étude géotechnique – Réfection rue Saint-Joseph

PAIEMENT REPORTÉ EN DÉCEMBRE

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels - Gestion du personnel

2013-11-422

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. des factures numéro 3722, 3894 et 3900, respectivement de 476,00 \$, 1 037,07 \$ et 278,24 \$ totalisant un montant de 1 791,31 \$, taxes incluses et représentant des honoraires professionnels relatifs à la rencontre du comité des relations de travail, incluant la rédaction du compte rendu et au dossier de la gestion du personnel.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton — Honoraires professionnels – Service d'urbanisme

2013-11-423

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton, de la facture numéro 130461 de 552,61 \$ représentant les honoraires professionnels de l'inspectrice en bâtiment, madame Anne-Claude Hébert-Moreau pour du soutien au service de l'urbanisme pour le mois d'octobre 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Engagements de crédits – Novembre 2013

2013-11-424

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits et le transfert budgétaire suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Manteaux pour cols bleus (8)	02.32000.650	1 197,53 \$
Ipad	02.32000.414	500,00 \$
Huile à moteur	02.32020.525	1 213,93 \$
Huile hydraulique	02.32020.525	594,54 \$
Huile différentiel	02.32020.525	250,13 \$
Changer chaîne du convoyeur unité # 10-08	02.33020.525	1 090,00 \$
Réparer sableuse sur autocar	02.33020.525	452,87 \$
Panneaux de signalisation et poteaux	02.35500.349	425,00 \$
Achat d'une lumière de rue (115, rue Principale)	02.34000.499	280,93 \$

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

2 protecteurs d'échelle (2X137,47 \$)	02.22000.649	274,95 \$
1 bouilloire 1.8 L camion 622 (remplacement, bris)	02.22000.649	21,98 \$
Vêtements	02.22000.650	250,84 \$
Porte-document	02.22300.640	120,96 \$
1 carte du territoire	02.22300.640	357,43 \$
Dossards avec logo et broderie (8X32,99 \$)	02.22300.650	263,95 \$
Portes-formulaire (3X32,98 \$)	02.22300.670	98,94 \$
Total		7 393,98 \$

Transfert budgétaire :

Description	De	À	Montant
	Poste budgétaire	Poste budgétaire	
Augmentation du budget – Entretien du réseau d'éclairage	23 04000 725	02 34000 499	3 000,00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

8. Transfert budgétaire

2013-11-425

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le transfert d'un montant de 1 400 \$ du poste budgétaire 23 04000 725 au poste 02 34000 499 pour pourvoir à l'achat d'une lumière de rue.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Transfert du fonds de la Corporation récréo-touristique de Saint-Étienne au fonds de parc

2013-11-426

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le transfert des fonds restants de la Corporation récréo-touristique au fonds de parc de la municipalité. Il est de plus résolu d'autoriser une affectation du surplus non affecté au fonds de parc et de fermer le compte épargne # ES-1 à la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Nomination du maire suppléant

2013-11-427

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme madame Francine Boulanger comme mairesse suppléante pour la prochaine période de trois (3) mois et ce, à compter du 11 novembre 2013. Elle est de plus autorisée à remplacer le maire à la MRC de Maskinongé si le maire ne peut être présent. Elle est aussi autorisée à signer les effets bancaires pour et au nom de la municipalité, en l'absence du maire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Nomination du représentant du conseil municipal - Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec et de la Mauricie

2013-11-428

Il est proposé par Francine Boulanger, appuyée de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme le conseiller Nicolas

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

Gauthier à titre de représentant au sein du Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec et de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Nomination des représentants du conseil municipal - Comité consultatif d'urbanisme

2013-11-429

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès nomme les conseillers Richard St-Pierre et Marc Bastien à titre de représentants du conseil municipal au sein du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour une période de deux ans pour Richard St-Pierre et d'un (1) an pour Marc Bastien.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Avis de motion – Règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2014

2013-11-430

Jocelyn Isabelle donne avis de motion, avec dispense de lecture, que lors de la prochaine assemblée ou lors de toute assemblée subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement fixant les taux de taxation pour l'année 2014.

14. Prolongation du délai de déboursement du financement temporaire – Règlement numéro 417-2013 (Rues des Seigneurs et des Gouverneurs - Phase V)

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2013-06-247 par laquelle le conseil municipal autorisait l'emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 730 097 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 417-2013 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable) ;

2013-11-431

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès prolonge pour une période d'un (1) an, le délai de déboursement de l'emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 730 097 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 417-2013. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents requis au financement présent.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Dépôt de la liste des taxes impayées

CONSIDÉRANT l'article 1022 du *Code municipal* qui stipule que la directrice générale et secrétaire-trésorière doit préparer, dans le cours du mois de novembre, un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées pour taxes municipales et que ce dernier doit être soumis au conseil et approuvé par lui;

2013-11-432

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès approuve l'état déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière et autorise cette dernière à faire parvenir un avis écrit à chacune des personnes inscrites sur le document présenté à cette fin et donnant jusqu'au 25 novembre 2013 pour acquitter toute somme due. À

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

défaut de respecter ce délai, les comptes en retard seront transmis à la firme d'avocats Tremblay, Bois, Mignault, Lemay pour recouvrement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Demande de remboursement – Subvention d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal – Reddition de compte

CONSIDÉRANT la lettre du ministre délégué aux Transports datée du 16 juillet 2013 par laquelle il accorde une aide financière de 10 000 \$, répartie sur trois années budgétaires, pour des travaux d'amélioration de la rue Principale;

CONSIDÉRANT qu'un versement est prévu pour l'exercice financier 2013-2014;

2013-11-433

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu :

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration exécutés sur la rue Principale pour un montant subventionné de 134 530,72 \$ et joint à la présente copie des pièces justificatives, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Route verte – Demande d'aide financière et approbation du rapport financier 2013

2013-11-434

Il est proposé par Gaëtan Léveillé, appuyé de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité St-Étienne-des-Grès :

- Dépose le rapport final des dépenses d'entretien de la Route verte pour la saison 2013;
- Approuve le rapport comme suit :

- Nettoyage mécanique de la chaussée	8 905,95 \$
- Marquage de la chaussée	1 281,00 \$
- Travaux de fauchage	<u>2 100,00 \$</u>
Total des travaux	12 286,95 \$

- autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée, à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière à l'entretien de la route verte pour la saison 2014;
- Certifie que l'accès au réseau de la « Route verte » est libre et gratuit pour tous les utilisateurs.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

18. Modification de la résolution numéro 2013-08-319 - Acquittance à l'échéance de l'obligation – Série CH Société québécoise d'assainissement des eaux (SQAE)

2013-11-435

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2013-08-319 de la façon suivante :

En remplaçant le deuxième paragraphe par les mots suivants :

«**CONSIDÉRANT** que le solde en capital non amorti devant être refinancé à l'échéance se chiffre à 4 302,55 \$;

Et en remplaçant le cinquième paragraphe par ces mots :

«Il est de plus résolu d'affecter le fonds réservé SQAE d'une somme de 1 055,09 \$ et le surplus accumulé réservé à l'égout d'une somme de 3 247,46 \$ afin de pourvoir à cette dépense.»

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Inscription – Formations Qualitemps – Le logiciel Excel à votre service

2013-11-436

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la secrétaire-trésorière adjointe, madame Nancy Larocque, à suivre la formation intitulée : *Le logiciel Excel à votre service*, donnée par l'entreprise Formations Qualitemps, le lundi 2 décembre 2013, au Gouverneur Hôtel de Trois-Rivières. La municipalité accepte également de défrayer les frais inhérents à cette activité, dont l'inscription au montant de 320,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Changement à l'entente contractuelle - BPR-Infrastructure inc. - Fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux - Réfection de la rue Saint-Joseph – Avenant n°1

CONSIDÉRANT que lors des travaux de réfection de la rue Saint-Joseph, la modification des plans et devis pour raccorder la conduite sanitaire sur un nouveau regard et le règlement des plaintes de nivellement des travaux adjacents aux propriétés de certains citoyens ont généré une augmentation d'heures de surveillance du chantier;

2013-11-437

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine l'avenant numéro 1 pour apporter un changement à l'entente contractuelle avec la firme BPR-Infrastructure inc. qui consiste à l'ajout de 30 heures à l'entente initiale selon l'offre de prix soumis au montant de 3 421 \$ et qu'il autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit avenant (rés. 2012-10-355);

Il est de plus résolu que les sommes engagées soient prélevées à même la subvention dans le cadre du transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

21. Résiliation du contrat de fourniture de sel de déglacage

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 2013-08-327, la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroyait à la compagnie Sel Warwick inc. le contrat pour la fourniture de 800 tonnes métriques de sel de déglacage;

CONSIDÉRANT que les 112,7 tonnes métriques de sel de déglacage livrées ne satisfont pas aux normes de la municipalité;

CONSIDÉRANT que suite à cette problématique, la compagnie Sel Warwick inc. s'est engagée dans son courriel datée du 24 octobre dernier, à émettre un crédit de 4% la tonne pour toutes les commandes livrées depuis le début de la présente saison et se dit ouverte à résilier le contrat;

2013-11-438

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès résilie le contrat octroyé à Sel Warwick inc. pour la fourniture de sel de déglacage et accepte le crédit de 4 % pour les quantités livrées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Octroi de contrat – Sel de déglacage

CONSIDÉRANT que par sa résolution numéro 2013-11-***, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a résilié le contrat pour la fourniture de sel de déglacage;

CONSIDÉRANT que lors de l'appel d'offres, la deuxième plus basse soumission avait été présentée par la compagnie Sel Frigon inc.;

2013-11-439

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à la compagnie Sel Frigon inc. le contrat pour la fourniture de sel de déglacage, pour une quantité minimale de 500 tonnes métriques.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Octroi de contrat – Fourniture et plantation d'arbres – Boulevard de La Gabelle

2013-11-440

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Techni-Sol le contrat pour la fourniture d'arbres et leur plantation sur le boulevard de La Gabelle, près de la sortie 202 de l'autoroute de l'Énergie selon les projets soumis par Fondation rues principales, pour un montant de 5 346,33 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Octroi de contrat – Fourniture de mobilier – Salle du photocopieur

2013-11-441

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Ébénisterie Design Max le contrat pour la fourniture de mobilier dans la salle du photocopieur, pour le montant de 3 650,46 \$ taxes incluses selon l'offre datée du 23 octobre 2013.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

25. Octroi de contrat – Déneigement des bornes-fontaines sèches et autres – saison 2013-2014

CONSIDÉRANT que le déneigement des bornes-fontaines sèches et du stationnement du terrain des loisirs de Saint-Thomas est en général donné à contrat à des entrepreneurs;

CONSIDÉRANT que les mêmes entrepreneurs acceptent de reconduire leur contrat pour la saison 2013-2014 et que les prix demandés sont pour la majorité d'entre eux, les mêmes que ceux de l'exercice précédent;

CONSIDÉRANT que la municipalité s'en trouve satisfaite;

2013-11-442

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie ces contrats, pour la saison 2013-2014 aux mêmes entrepreneurs aux montants suivants, avant taxes :

Endroits	Entrepreneurs	Montant Avant taxes
Borne-fontaine sèche du Lac des Érables	Claude Grenier	235,00 \$
Cul-de-sac 5 ^e Rang face au Lac des Érables	Claude Grenier	315,00 \$
Borne-fontaine sèche du chemin St-Thomas (Lac Boisvert)	Ferme Claude Isabelle	600,00 \$
Bornes-fontaines sèches au Lac Bourassa et au Domaine Sable fin	Rolland Bouchard & fils	450,00 \$
Terrain des loisirs de St-Thomas	Ferme Marcouiller	750,00 \$
Conteneur rang des Grès	Serge Ringuette	450,00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Octroi de contrat – Entretien de la piste de ski de fond

2013-11-443

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'entretien de la piste de ski de fond pour l'hiver 2013-2014, selon les termes du devis #4 intitulé *Contrat et cahier de charges pour la préparation et l'entretien de la piste de ski de fond – Hiver 2013-2014*, à monsieur René Paquette de Gestion Le Stéphanois inc. pour le montant de 6 500,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Octroi de contrat – Déneigement de l'édifice municipal et de la caserne pour la saison 2013-2014

2013-11-444

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie, pour la saison 2013-2014, les contrats de déneigement suivants à Rolland Bouchard et fils, à savoir :

Stationnement de l'hôtel de ville	1 100 \$ en plus des taxes
Stationnement de la caserne	2 200 \$ en plus des taxes

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

La résolution numéro 2013-11-445 est modifiée par la résolution numéro 2013-12-503

28. Octroi de contrat – Finition extérieure de l’hôtel de ville

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d’offres sur invitation pour la réfection des façades de l’hôtel de ville;

CONSIDÉRANT que trois (3) soumissionnaires des six (6) soumissionnaires invités ont présenté une soumission, comme suit :

Entrepreneurs	Montant Taxes incluses
Rénovation Guy Lord	52 252,10 \$
A Plus Construction inc.	71 905,21 \$
Henri St-Amant et fils inc.	80 553,78 \$

CONSIDÉRANT que madame Hélène Beaudry, architecte de Beaudry & Palato a vérifié la soumission de Rénovation Guy Lord, soumission la plus basse conforme et qu’elle en fait la recommandation;

2013-11-445 **EN CONSÉQUENCE**, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la réfection des façades de l’hôtel de ville, à Rénovation Guy Lord, au montant de 52 252,10 \$, incluant les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Octroi de contrat – Infoteck - Mise à jour du serveur – Ajout disque dur externe pour copie de sauvegarde

2013-11-446 Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat de la mise à jour du serveur comprenant l’installation d’un disque dur externe pour effectuer les copies de sauvegarde et du logiciel Microsoft exchange, selon les termes de la soumission numéro 34482, à Infoteck, pour le montant de 6 957,13 \$;

Il est de plus résolu d’affecter le surplus accumulé afin de pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. Octroi de contrat – PG Solutions – Gestion de carte JMap – Usager supplémentaire

2013-11-447 Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès accepte l’offre de service de PG Solutions pour installer et activer la licence JMap sur le poste de travail de l’inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement, pour un montant de 2 000,57 \$, taxes incluses et pour l’entretien et le soutien technique pour une somme annuelle de 379,42 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31. Autorisation à demander des soumissions pour l’entretien des espaces paysagers municipaux

2013-11-448 Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

demander des soumissions sur invitation pour l'entretien des espaces paysagers municipaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Autorisation à demander des soumissions pour l'acquisition d'un groupe électrogène (génératrice)

2013-11-449

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation pour l'acquisition d'un groupe électrogène.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. Autorisation de signataires – Entente intermunicipale entre la Ville de Shawinigan et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès relative à l'entraide sur la sécurité incendie de Shawinigan

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 468 à 468.9 de la Loi sur les Cités et Villes (L.R.Q.c. C-19) autorisant les municipalités à conclure une entente avec toute autre municipalité, quel que soit la Loi qui la régit, relativement à tout ou partie d'un domaine de leur compétence;

CONSIDÉRANT les dispositions de la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q. c. S3-4) autorisant les municipalités à s'assurer par une entente, le concours du service de sécurité incendie d'une ou de plusieurs autres municipalités lorsque l'incendie excède les capacités de son service de sécurité incendie et permet d'établir un système d'entraide entre les services de sécurité incendie municipaux et d'en déterminer les conditions;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ladite entente;

2013-11-450

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, monsieur Robert Landry et la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir entre la Ville de Shawinigan et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès relative à l'entraide sur la sécurité incendie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

34. Embauche des chauffeurs – Déneigement, saison 2013-2014

CONSIDÉRANT que la municipalité effectue elle-même le déneigement des rues pendant la saison hivernale;

CONSIDÉRANT qu'à cette fin, elle doit s'assurer d'avoir la disponibilité de chauffeurs en nombre suffisant pour effectuer le travail d'une façon adéquate;

2013-11-451

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte la liste suivante des chauffeurs occasionnels affectés au déneigement:

Jacques Gélinas
Daniel Duplessis
Denis Paquette
Jean-François Grenier

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

Il s'agit de postes occasionnels sur appel et la classification est ouvrier spécialisé classe I (chauffeur). Cette classification inclut aussi la classe « journalier ». Advenant des besoins aux travaux publics en général, cette liste pourra aussi être utilisée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

35. Demande d'autorisation à la CPTAQ de M. Gilbert Bournival à l'égard du lot 2 544 701 du cadastre du Québec

CONSIDÉRANT que la demande d'autorisation de monsieur Gilbert Bournival porte sur le l'aliénation et l'utilisation non agricole du lot 2 544 701 du cadastre du Québec, situé dans la zone Af-09, sur une superficie de 4 877.3 m²;

CONSIDÉRANT que ce lot est situé en territoire agricole protégé par la Loi;

CONSIDÉRANT que la demande vise la vente du terrain pour la construction éventuelle d'une résidence unifamiliale isolée;

CONSIDÉRANT que la superficie demandée est localisée à l'intérieur d'un îlot déstructuré tel qu'identifié au Schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT que la municipalité est à compléter le processus de révision de sa réglementation d'urbanisme en y intégrant les dispositions relatives aux îlots déstructurés du Schéma d'aménagement de la MRC de Maskinongé;

CONSIDÉRANT que ce type de projet est permis dans cette zone en vertu du règlement de zonage 234-90, article 106;

CONSIDÉRANT que l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif significatif sur les activités agricoles existantes du lot visé par la demande ou des lots voisins;

CONSIDÉRANT qu'il existe d'autres espaces disponibles ailleurs dans la municipalité et hors de la zone agricole pour ce projet;

2013-11-452

À CES CAUSES, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et appuie le projet de monsieur Gilbert Bournival auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36. Demande à la MRC de Maskinongé – Modification des zones prioritaires dans le schéma d'aménagement – Ajout du secteur des rues Lefebvre et Lafond

CONSIDÉRANT que le secteur des rues Lafond et Lefebvre constitue un développement sur rues privées et qu'un promoteur est disposé à en faire le prolongement, construire les infrastructures afin de desservir ce secteur par le réseau d'aqueduc municipal et à remettre les rues à la municipalité pour en faire des rues publiques;

CONSIDÉRANT que ce secteur se situe dans le périmètre urbain, mais dans les zones de réserve;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire favoriser le développement domiciliaire dans ce secteur;

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

2013-11-453

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès demande à la MRC de Maskinongé de modifier dans le schéma d'aménagement les zones prioritaires de développement de la municipalité en ajoutant le secteur des rues Lefebvre et Lafond qui faisait partie des zones de réserve.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

37. Autorisation à défrayer les coûts - Impression et distribution du questionnaire pour la Politique Familles-Aînés

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès s'est engagée dans une démarche visant la mise en place de la Politique Familles-Aînés;

2013-11-454

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte que l'impression et la distribution du questionnaire pour la Politique Familles-Aînés soient prises en charge par la municipalité et il est également résolu que la distribution du questionnaire soit faite le 18 novembre 2013 dans tous les foyers de la municipalité par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38. Cession d'un droit de passage - Sentier motoneige – 2013 à 2016

2013-11-455

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la cession d'un droit de passage pour un sentier de motoneige sur le lot 2 546 261 au Club de motoneige Armony selon l'entente numéro F20446 intervenue entre la municipalité et le Club pour une période de trois années se terminant le 30 octobre 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

39. Entente loisirs et sports – Subvention pour l'infrastructure de l'aréna – Municipalité de Saint-Boniface - 2012-2013

2013-11-456

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le versement de 1 200 \$ à la Municipalité de Saint-Boniface, à titre de subvention pour l'infrastructure de l'aréna pour l'année 2012-2013, et ce, en vertu de l'entente loisirs et sports intervenue entre les deux municipalités.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

40. Autorisation d'un signataire – Convention de stage - Embauche d'un stagiaire en loisir

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2013-09-364 autorisant le directeur des loisirs de la municipalité à déposer une offre de stage auprès du département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT l'intérêt de monsieur Jonathan Arbour, étudiant à l'Université du Québec à Trois-Rivières, a occupé ce poste selon les conditions édictées dans la convention de stage à intervenir entre l'université et la municipalité;

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

2013-11-457

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès embauche monsieur Jonathan Arbour au poste de stagiaire en loisirs pour une période maximale de 32 semaines consécutives, à temps plein, soit 35 heures par semaine, et ce, à compter du 6 janvier 2014 jusqu'au 15 août 2014. La rétribution versée à monsieur Jonathan Arbour sera de 3 000 \$ pour toute la durée du stage et la municipalité assumera les frais de déplacement au tarif de 0,48 \$/km.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et la secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, la convention de stage entre l'Université du Québec à Trois-Rivières et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

41. Programme Emplois d'été Canada 2014

CONSIDÉRANT l'importance du camp de jour de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT l'importance d'obtenir une aide financière pour la tenue de ce camp de jour;

2013-11-458

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur des loisirs, M. Yvon Richard à déposer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, une demande de subvention salariale dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2014, pour le poste de moniteur en chef du camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

42. Affaires diverses

42.1 Motion de félicitations – Les Caprices de Fanny

2013-11-459

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement l'entreprise Les Caprices de Fanny pour avoir reçu le prix «Traiteur – restaurant incontournable à visiter» lors du Gala des Gens de la terre & Saveurs de la Mauricie tenue à Shawinigan, le 26 octobre dernier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

42.2 Motion de félicitations – Association de soccer de St-Étienne-des-Grès

2013-11-460

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement l'Association de soccer de l'Association de soccer de St-Étienne pour avoir reçu le prix «Association de l'année – 2013» de l'Association régionale de soccer de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Séance ordinaire du 11 novembre 2013

Période de questions

Début : 20 h 45

Fin : 20 h 58

43. Clôture de la séance

2013-11-461

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 20 h 58.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière